

## Communiqué

### **Renzo Sulli, maire d'Echirolles réaffirme son opposition au retrait du service social et P.M.I des quartiers Essarts/Surieux/Granges**

Dans un courrier adressé le 23 juillet au président du conseil général de l'Isère, André Vallini, le maire d'Echirolles fait part de sa ferme opposition à la décision départementale de retirer des quartiers Surieux et Granges, les services sociaux et de PMI, actuellement en place. « Cette mesure fait suite au retrait déjà effectué sur les Essarts de ces mêmes services » rappelle-t-il .

De ce manière, « le quartier de la Villeneuve d'Echirolles, dont les deux tiers du territoire sont situés en zone prioritaire de la politique de la ville (ZUS), se retrouvera dépourvu de services sociaux et de PMI du Conseil Général » déplore le maire d'Echirolles.

Le maire rappelle le détail des principaux motifs de son opposition à cette mesure.

« Tout d'abord, tous les indicateurs médico-sociaux sont en alerte sur l'état de précarité de ce quartier. Rassemblant près de 15% de la population d'Echirolles, il est composé à 88% de logements sociaux (soit 26% des logements sociaux de la ville) et plus de 80% des locataires ont des revenus inférieurs à 60% des plafonds du parc social. Le revenu médian se situe autour de 9500 euros » indique le maire, qui rappelle également « qu'une étude réalisée sur le secteur petite enfance, à partir des bilans PMI et de santé scolaire sur le quartier des Essarts, montre par exemple que des classes entières d'enfants de moyenne et grande section de maternelle sont suivies, orientées ou à suivre sur le plan sanitaire ».

« Les associations d'habitants et nos propres services ont également identifié que de nombreuses personnes rencontrent des difficultés pour se déplacer et finissent donc par renoncer à tous droits. Les personnes âgées (plus de 60 ans) représentent entre 23% (SDH) et 28% (OPAC38) des occupants des logements publics » note le maire.

Il ajoute « les mineurs constituent un tiers des habitants de ce territoire et vous n'êtes pas sans connaître les difficultés spécifiques rencontrées par les familles monoparentales également nombreuses ».

Renzo Sulli considère, « avec les échirollois et les échirolloises (vous avez à ce propos été interpellé par l'ensemble des associations d'habitants de ce quartier) que cette décision unilatérale constitue un nouvel abandon des quartiers populaires ». Il souligne « le rôle joué par les services publics de proximité, où qu'ils se trouvent, en terme de lien social, comme espace de vie et de solidarités, ainsi que leur impact vis à vis de la population sur son sentiment grandissant d'exclusion et/ou de relégation ».

Le maire indique ne pas se satisfaire d'une réponse en nombre d'équivalents temps plein, ni en terme d'accueil de qualité plus loin du domicile des habitants. « Prendre la décision de retirer vos personnels des centre sociaux constitue pour moi une régression en terme de progrès et de développement social durable » déplore-t-il. Il rappelle que le département s'était engagé en décembre 2008 à réfléchir à une organisation permettant le maintien de ses services à long terme, dans l'attente d'une installation dans un nouveau centre médico-social central.

Appelant à une rencontre urgente, le maire réaffirme donc son opposition résolue à cette mesure et tiendra régulièrement informés les présidents d'associations de quartiers qui, avec la population, refusent cet « abandon ».